



Yacht Club de Cannes
depuis 1860

AVIS DE COURSE ***COUPE DU CAPITAINE DE FLOTTE*** ***5 Juin 2011***

REGLES APPLICABLES :

- Règles de course à la voile 2009-2012
 - Prescription de la F.F.V.
 - Règles des Classes concernées (La règle 13.30 de l'IDA ne s'appliquera pas – Modification de la règle 13.20 de l'IDA autorisant seulement 3 personnes à bord des DRAGON)
 - Les instructions de course
- °Le code de publicité s'appliquera conformément aux règles de chaque classe

CLASSES ADMISES :

La régata est ouverte à tous les bateaux de la (les) classe(s) HN, Dragon, et NITRO.
Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire ci-joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Yacht Club de Cannes au plus tard le 4 juin 2010.
Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- La fiche de surclassement dûment complétée
- L'autorisation de port de publicité
- Le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide

FRAIS DE DOSSIER : 15 €

PROGRAMME :

Confirmation d'inscription :
Samedi 4 juin 2011 de 17h à 19h
Dimanche 5 juin 2011 de 9h à 10h
Jour de courses : 5 juin 2011

HEURE DE MISE A DISPOSITION DU COMITE DE COURSE :

Dimanche 5 juin 2011 à 11H30 en mer.

PARCOURS :

Parcours de type « banane »

SYSTEME DE CLASSEMENT :

Le système de points à minima de l'annexe A s'appliquera.
Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 1.
(a) le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de 1

PRIX :

Dimanche 5 juin 2011 au Yacht Club de Cannes aux alentours de 18 h /18 h 30.

DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 « Décision de courir »)
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

RENSEIGNEMENTS :

Yacht Club de Cannes
Port Palm Beach, Pointe Croisette
06400 Cannes
Tél : 04 93 94.71.68 Fax : 04 93 43 28 87

E. mail : karine.grene@yachtclubdecannes.com